

Communication aux Familles des élèves ECST

Chers Parents,

Au cours de ces vacances de Noël, vous avez suivi comme nous la progression du variant Omicron sur notre territoire.

Suite aux différents conseils de défense, le Ministère de l'Éducation Nationale nous a envoyé hier soir les nouvelles consignes concernant le Protocole sanitaire.

Le niveau de protocole ne change pas par rapport aux dernières semaines. Il reste au niveau 3 dans le 1^{er} degré, sans fermeture systématique de la classe si 3 cas positifs sont identifiés, et au niveau 2 dans le 2nd degré.

Le Préfet de Seine-et-Marne a pris la mesure d'imposer le port du masque sur l'espace public dans toutes les communes du département.

Le port du masque devient donc obligatoire également dans l'enceinte de l'établissement que l'on soit à l'intérieur ou à l'extérieur.

Voici les nouvelles règles concernant la gestion des cas positifs et des cas contacts à compter du 3 janvier 2022 :

PROFESSEURS, PERSONNELS ET ÉLÈVES DE PLUS DE 12 ANS

	AVEC UNE VACCINATION COMPLÈTE	SANS VACCINATION OU AVEC UNE VACCINATION INCOMPLÈTE
POSITIF	<ul style="list-style-type: none"> • Isolement de 5 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 5^{ème} jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures • Isolement de 7 jours dans le cas contraire 	<ul style="list-style-type: none"> • Isolement de 7 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 7^e jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures • Isolement de 10 jours dans le cas contraire
CAS CONTACT	<ul style="list-style-type: none"> • Pas d'isolement • Test antigénique ou PCR immédiat • Autotest à J+2, J+4* (attestation sur l'honneur des parents) 	<ul style="list-style-type: none"> • Isolement de 7 jours • Test antigénique ou PCR à l'issue de l'isolement

ÉLÈVES DE MOINS DE 12 ANS

	QUEL QUE SOIT SON STATUT VACCINAL
POSITIF	<ul style="list-style-type: none"> • Isolement de 5 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 5^{ème} jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures • Isolement de 7 jours dans le cas contraire
CAS CONTACT	<p>L'élève pourra rester en classe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • si le test PCR ou antigénique fait à J+0 est bien négatif • et si les autotests réalisés à J+2 et J+4 sont négatifs (attestation sur l'honneur des parents)

* J = jour où vous apprenez que vous êtes cas contact



Éducation & Culture Sainte-Thérèse

Campus EST (collège & lycée)
Avenue Érasme, Rond-point de l'Europe, 77330 Ozoir-la-Ferrière
Tél : 33(0)1.64.43.10.00 - Fax 33(0)1.64.43.10.13


Campus OUEST (école & niveau 6ème)
6 avenue de la Doutre, 77330 Ozoir-la-Ferrière
Tél : 33(0)1.60.18.51.70 - Fax 33(0)1.60.18.50.48

AGEC Sainte-Thérèse - SIRET 784 989 568 00034 - APE 8531 Z - contact@ecst.org - www.ecst.org - @ecst4u

Au sein de nos Campus, vous restons extrêmement vigilants quant à l'application des gestes barrières, les mesures de désinfection et l'aération des salles. Des messages de respect et de prudence sont et seront rappelés fréquemment aux élèves et aux personnels.

Nous vous invitons à bien nous faire parvenir les informations et les justificatifs nécessaires.

Sachant pouvoir compter sur votre implication, nous vous remercions pour votre confiance et votre soutien afin de faire face à ce nouvel épisode difficile.



Olivier GROS
Chef d'établissement 1^{er} degré






Gilles DUPONT
Chef d'établissement 2nd degré
Coordinateur



Éducation & Culture Sainte-Thérèse

Campus EST (collège & lycée)
Avenue Érasme, Rond-point de l'Europe, 77330 Ozoir-la-Ferrière
Tél : 33(0)1.64.43.10.00 - Fax 33(0)1.64.43.10.13

Campus OUEST (école & niveau 6ème)
6 avenue de la Doure, 77330 Ozoir-la-Ferrière
Tél : 33(0)1.60.18.51.70 - Fax 33(0)1.60.18.50.50.48

AGEC Sainte-Thérèse - SIRET 784 989 568 00034 - APE 8531 Z - contact@ecst.org - www.ecst.org -    @ecst4u